



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Vendredi 2 septembre 2016

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3988>

- 1) Bien lire sa fiche de paie**
- 2) Dossier "Élémentaire : les nouveaux programmes à la loupe"**
- 3) Un cycle 2 redessiné**
- 4) Un cycle 3 de consolidation**
- 5) PPMS : les mesures de la rentrée 2016**
- 6) Indemnités : taux et montants au 1er septembre 2016**
- 7) Oh zut, je n'ai pas encore pensé à me syndiquer cette année !**
- 8) Concours 2017 : le calendrier**

1) Bien lire sa fiche de paie

Le SNUipp-FSU vous propose un décryptage des éléments parfois codés de votre fiche de paie.

C'est par là : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3978>

2) Dossier "Élémentaire : les nouveaux programmes à la loupe"

Les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 entrent en vigueur. S'ils vont dans le bon sens, ils sont parfois très flous.

Après ceux de maternelle entrés en vigueur l'année dernière, voici les nouveaux programmes de cycle 2 et de cycle 3 qui font leur première rentrée scolaire. À cette occasion, on aurait pu espérer que le ministère décrète une mobilisation générale pour apporter aux enseignants qui vont devoir les faire vivre dès la semaine prochaine, les outils de compréhension et d'appropriation nécessaires. Or il n'en est presque rien comme en témoigne par exemple le peu de moyens déployés par la hiérarchie pour mettre en place une formation continue à la hauteur de nombreuses circonscriptions rien n'a encore été fait en la matière.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3979>

3) Un cycle 2 redessiné

Le cycle 2 reste celui des apprentissages fondamentaux mais il s'étend désormais sur 3 ans comme le cycle 3, englobant le CP, le CE1 et le CE2. Le but est de mieux répartir les contenus, auparavant très lourds en CE1 et de permettre aux élèves de revoir, d'approfondir des « situations de référence récurrentes », pour leur laisser « le temps d'apprendre ». A noter du coup des changements d'horaires en CE2 qui gagne 2 h de français pour atteindre les 10 h du cycle 2, mais perd en disciplines artistiques, ainsi que scientifiques.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3975>

4) Un cycle 3 de consolidation

Le cycle 3 est désormais le cycle de consolidation et plus celui des approfondissements. Un changement qui n'est pas que de surface car à l'empilement des contenus se substitue une consolidation des acquis « afin de les mettre au service des autres apprentissages ». « Stabiliser et affermir pour tous les élèves les apprentissages fondamentaux » sera l'objectif de ces trois ans comprenant l'année de 6ème qui, selon le texte, doit permettre une adaptation au collège et une entrée progressive dans les disciplines.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3976>

5) PPMS : les mesures de la rentrée 2016

Dans un document synthétique, le SNUipp-FSU récapitule les mesures à mettre en œuvre à cette rentrée pour le Plan de mise en sécurité (PPMS) - risque attentats et revient sur la nécessaire précision des responsabilités de chacun quant à certaines des préconisations.

Télécharger le document ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3980>

6) Indemnités : taux et montants au 1er septembre 2016

Un récapitulatif des taux et des montants des indemnités auxquelles peuvent prétendre les enseignants des écoles ...

Lire la suite et télécharger le document : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3984>

7) Oh zut, je n'ai pas encore pensé à me syndiquer cette année !

En cette rentrée, soutenir les actions du SNUipp-FSU en y adhérant est essentiel. Ce sont vos adhésions qui nous permettent de défendre au quotidien, les droits et valeurs des enseignants, tant sur le plan individuel que collectif, au niveau départemental comme national.

Alors, plus d'hésitation !

Voici les 3 façons d'adhérer :

En paiement **par chèques** (un ou plusieurs) ou **par prélèvement** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

En paiement en ligne (par CB) **en 1, 2, 3 ou 4 fois!** : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Alors, pour mener à bien les missions qu'ensemble nous nous donnons, n'hésitez plus, syndiquez-vous !

Notre trombinoscope : <http://elections.snuipp.fr/68/candidats>

8) Concours 2017 : le calendrier

Les dates d'inscription au CRPE et celles des épreuves d'admissibilité ont été publiées.

Le détail des échéances à ne pas rater.

Les inscriptions au CRPE (concours externe, interne et troisième concours) auront lieu du jeudi 8 septembre 2016, à partir de 12 heures, au jeudi 13 octobre 2016, 17 heures.

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront :

- les jeudi 20 et vendredi 21 avril 2017 pour le concours externe, le second concours interne et le troisième concours.

- le lundi 20 mars 2017 pour le premier concours interne.

N.B : Les conditions particulières de diplôme ou de titre (dont les qualifications en natation et en secourisme, attestation journée défense et citoyenneté) sont exigées à la date de publication des résultats d'admissibilité.

Lire la note et accéder aux inscriptions : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3982>